

TRIMESTRIEL N°61 / 2^{ème} trimestre 2022

Le numéro 2,50 €

Expéditeur : Paul Lefin UCW / Rue Surlet, 20 4020 LIEGE
BUREAU DE DEPOT LIEGE X / N°agr. P601169



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

COCORICO

Magazine

Du bilinguisme wallon



*Les Rôbaleus di Slins
remportent le Grand Prix du Roi saison 2021-2022*

Cocorico Magazine

Le journal du
bilinguisme wallon

Editeur responsable :

Paul LEFIN

☎04/3426997

Rue Surllet, 20
4020 Liège

Trimestriel tiré à 4000 ex.

Avec l'aide de la Fédération
Wallonie-Bruxelles et de la
Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil des
langues régionales endogènes

Numéro d'entreprise :

478.033.816

Siège Social et Rédaction :

Rue Surllet, 20
4020 LIEGE

☎04/342.69.97

E-mail :

secretariat.ucw@gmail.com

URL: www.ucwallon.be

Comité de rédaction :

Monique TIERELIERS

Sabine STASSE

Joseph BODSON

Michel HALLET

Bernard LOUIS

Imprimerie AZ PRINT :

6, rue de l'Informatique
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04/364.00.30

ABONNEMENTS

4 numéros par an : 10 €
BE90- 0012-7404-0032
de



UCW éditions

Séance solennelle de clôture le 6 juin
2022 en la salle du Théâtre Communal
Le Trianon Rue Surllet 20 à 4020 LIEGE

SPROCLAMATION DES RESULTATS du 85^{ème} GPRA

L'Union Culturelle Wallonne remet le trophée du
82^{ème} GPRA aux :

Riboul'Dingues de Charleroi

Le 3^{ème} Prix est attribué
au Cercle Wallon Vesquevillois :

*Prime de participation de 300 €, prix de 350€, prix
Spécial des Jeunes dans la distribution.*

Le 2^{ème} prix est attribué
aux Disciples de Chénier :

*Prime de participation de 300€, Prix de 650€, prix
spécial de l'interprétation.*

Le 1^{er} Prix est attribué aux Robaleus :

*Le trophée Royal, la prime de participation de 300€,
Prix de 1000€, Prix Spécial de la Mise en Scène.*

Décès de MARCEL BEUGNIES

L'ancien directeur de la troupe de Braine-le-Château, Marcel Beugnies, vient de nous quitter. Un homme d'exception.

Nelly Grimmelprez, 83 ans, vient de reprendre du service dans la troupe de Braine ; elle a égrené pour moi quelques souvenirs..Ils se sont rencontrés en 1977, par un bel hasard, devant la porte du brasseur Jean Piché. Celui-ci avait lancé un appel pour fonder une troupe de théâtre wallon. « Je l'ai vu, me dit-elle, portant sous le bras la même farde que moi,...Je lui ai dit : Tènoz, c'est vos, banquier ? Dji wadje qui vos v'noz po l' minme afère qui mi...» Ce n'est pas si commun, de rencontrer son banquier sur le pas de porte de son brasseur...et ce fut le début d'une longue carrière, et d'une longue amitié. Sa principale qualité ? « Il avait le cœur sur la main ». Oui, mais encore. « I n'èstèt jamais mau toûrné ». Admirable ! « Et puis, il savait régler tous les conflits. » Je connais pas mal de troupes qui l'auraient voulu comme directeur. Et c'est vrai, quand je passais par les coulisses, pour le saluer avant une pièce, il était, sans l'avoir

cherché, comme la reine des abeilles au milieu d'une ruche bourdonnante : et de suite, on sentait que dans cette ruche, le courant passait, la pâte avait levé...



Comment ne pas rappeler aussi le souvenir de son épouse, Nicole, un vrai génie de l'organisation ? Et puis encore, la troupe d'enfants qu'il avait fondée, et qui comprenait un de ses petits-fils, une de ses petites-filles, et deux petits-enfants de Nelly ? Une vraie merveille...Nous les avons vus à l'œuvre lors d'une fête à Nivelles...tout baignait dans l'huile.

Au revoir, Marcel. Tu vois, on ne t'oublie pas.

Mort à 108 ans de l'écrivain Boris Pahor, rescapé des camps et Européen fervent

L'écrivain et intellectuel italien Boris Pahor est mort lundi à l'âge de 108 ans à Trieste. Rescapé de la barbarie nazie et Européen convaincu, il a défendu toute sa vie dans ses livres la voix des minorités.

Doyen de la littérature mondiale, l'écrivain de langue slovène a témoigné dans ses livres des déchirements du 20^e siècle : résistant au fascisme et rescapé de la barbarie nazie, cet Européen convaincu a lutté pour faire entendre la voix des minorités.

D'allure frêle, ce petit homme avait conservé jusqu'au soir de sa vie une fougue intacte. Son livre le plus connu, *Pèlerin parmi les ombres* (1990 pour l'édition française à La Table Ronde), est le récit bouleversant de sa déportation, un témoignage comparable à ceux de l'Italien Primo Levi ou du Hongrois Imre Kertész.

Répression

Ses romans restent, eux, intimement liés à sa ville de Trieste, où il naît le 26 août 1913, sous le règne de l'empire austro-hongrois. La cité portuaire, qui a inspiré avant lui l'Italien Italo Svevo ou l'Irlandais James Joyce, deviendra



italienne après la Première Guerre mondiale.

Bien avant les camps, Boris Pahor éprouve la violence de la répression. Il a sept ans lorsqu'il voit les Chemises noires fascistes mettre le feu au centre culturel slovène de Trieste le 13 juillet 1920. "Sous l'Autriche, les Slovènes avaient pu développer leur culture. Avec l'Italie on savait que nous allions tout perdre", confiait-il à l'AFP, en français, lors d'une rencontre en 2009 dans sa ville des bords de l'Adriatique. Très vite, le slovène est interdit, les noms et les prénoms italianisés, la presse slovène disparaît, les livres sont brûlés. Des Slovènes sont arrêtés, des résistants exécutés." A 11 ans, moi qui étais né Autrichien de nationalité slovène, je devais devenir Italien. Comment pouvait-on exiger que je devienne quelqu'un d'autre?"



"Fidèle à l'identité slovène"

Cette histoire tourmentée, Pahor la raconte dans ses nouvelles d'Arrêt sur le Ponte Vecchio (1999) ou L'appel du navire (2008). "A 17 ans, j'ai compris que je devais rester fidèle à l'identité slovène. J'étais une de ces 'punaises' que Mussolini voulait écraser. J'ai commencé à mettre mon identité sur le papier, à écrire sur ma rue, la mer, les quais. J'ai conquis la ville en slovène", disait-il.

En 1943, il participe au mouvement de libération nationale. Livré aux Allemands par des fascistes slovènes, il est déporté début 44 au camp de concentration de Struthof, en Alsace dans l'est de la France, puis à Dora, Dachau et Bergen-Belsen en Allemagne.

"Je portais la lettre I mais je ne voulais pas brûler comme Italien, je me suis déclaré Yougoslave. Nous étions des 'Triangles rouges', des politiques, des anti-nazis, des combattants de la liberté. On nous englobe dans l'Holocauste, ça n'a rien à voir. Si on le fait remarquer, on est taxé d'antisémitisme", regrettait Boris Pahor lors de cette rencontre peu de temps après le décès de son épouse. C'est sa maîtrise du français et de

l'allemand qui le sauve de la mort. Mais pas du typhus ni de la tuberculose. Écrit en 1967, Pèlerin parmi les ombres (Nekropola en slovène), est paru en Italie seulement en 2008, bien après avoir été édité dans de nombreux pays européens.

En 1945, après un long périple de retour des camps, il "retrouve la civilisation" en France où il est soigné dans un sanatorium et tombe amoureux de son infirmière, épisode qu'il raconte dans Printemps difficile (1958).

"Je suis allé à Paris. J'ai vu la Tour Eiffel. J'étais étonné de cette grandeur, de revenir à la vie. Ma seconde vie a commencé à Paris".

De retour du royaume des morts, Pahor, homme chaleureux et regard pétillant derrière de grosses lunettes, n'a cessé de témoigner.

Une voix pour les minorités

Candidat aux européennes pour le parti de l'Union slovène dans la région de Trieste en 2009 et aux élections régionales de 2018 alors qu'il est âgé de 105 ans, cet humaniste s'est engagé pour que l'Europe des puissants entendent les voix des minorités.

"Dans cette Europe dominée par l'économie, les minorités, leur culture et leur langue n'ont pas la place qu'elles méritent", regrettait-il.

D'une longévité exceptionnelle, il confiait en 2018 au Corriere della Sera que *"depuis qu'il était sorti vivant du camp de concentration, le passage du temps lui était devenu indifférent"*. *"Je ne m'arrête pas, je regarde devant"*, ajoutait-il.

Une leçon de vie.

Boris Pahor, un symbole pour l'ALCEM

BORIS PAHOR

Trieste, 1913

Je me souviens du jour où j'ai rencontré Boris Pahor. Je l'ai connu dans la ville de Klagenfurt en 1990. J'assistais pour la première fois comme représentant de *l'Academia de la Lingua Asturiana* au congrès de l'AIDLICM. Je me souviens de la vivacité intellectuelle de Boris, de ses observations intelligentes et subtiles. Je me souviens que sa pensée était toujours rectiligne et directe. Je me souviens aussi qu'il a soutenu avec enthousiasme le projet de congrès dans les Asturies (plus précisément dans la ville d'Oviedo/Uviéu) pour l'année suivante.

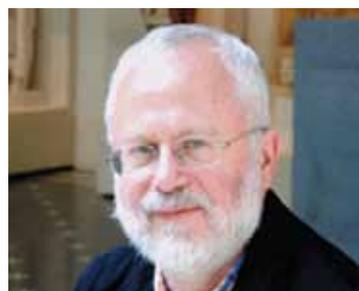
J'ai ensuite découvert que Boris, défenseur des petites langues et des cultures, était aussi un grand auteur. Et depuis lors, sa reconnaissance



internationale n'a pas cessé de grandir. Dans les commentaires sur son oeuvre et sa trajectoire, on souligne toujours la qualité de son oeuvre littéraire. Et on souligne aussi son activité vitale contre l'autoritarisme, son militantisme pour la liberté.

Nous qui sommes dans l'ALCEM, comme nous étions dans l'AIDLICM, nous nous sentons très fiers d'avoir parmi nous une personnalité si remarquable dans ses divers aspects. Il est un exemple à suivre et une trajectoire qui doit nous aider, en ces temps tellement difficiles, à continuer à lutter pour la diversité culturelle et linguistique, ce qui reste une tâche nécessaire en Europe et dans le monde.

Roberto González-Quevedo
Président de l'ALCEM



Marche-en-Famenne - septième fête aux langues régionales

On peut dire que cette septième fête connue un franc succès. Elle s'est tenue au Centre culturel de Marche, le samedi 14 mai. Le lieu avait été choisi à l'occasion du quarantième anniversaire du « Musée de la Parole en Ardenne », quatre décennies à promouvoir les langues régionales par l'entremise de la revue trimestrielle « *SingulierS* », de l'édition d'ouvrages et d'une large collection de 40.000 titres mis à disposition au sein de la bibliothèque communale de Bastogne, accessible via le réseau des bibliothèques de la province de Luxembourg.

Précédemment la FALW a visité Namur, Liège et Charleroi. Elle fédère les associations qui à travers toute la Wallonie luttent pour la sauvegarde et la promotion des langues régionales notamment romanes : wallon, picard, lorrain ou gaumais et champenois.

À 10 h les festivités ont débuté par une séance académique introduite par Pierre Otjacques, le président du Musée. On a entendu s'exprimer en wallon le bourgmestre de Marche, André Bouchat, le ministre wallon Willy Borsus et le désormais célèbre doyen marchois Bernard Van Vynckt.

Puis diverses communes ayant adhéré à la charte « Ma commune dit oui » en faveur de réalisations concrètes pour le wallon (au sens large), ont fait le bilan de ce qui avait pu être fait. Les débats étaient présidés par Michel Francard, en présence



« Ma commune dit oui » - Jean-Marc Gaspard, Julien Noël, Christine Decock et Michel Francard

de Julien Noël, le nouveau secrétaire du conseil des Langues régionales endogènes et responsable du Service desdites langues. Blegny, Gerpennes, Ciney, Namur, Malmedy ont pris la parole. C'est précisément Malmedy qui organisera la huitième Fête en mai 2023. Nous avons dénombré une quarantaine de personnes dans la salle.

En parallèle, les stands étaient ouverts : Mòjo dès Walons de Charleroi avec l'AIWAC et le CHADWE, Éditions Tétrasyre, Fédération Wallonie-Bruxelles, Rêlîs Namuwès, SLLW, Ma petite édition (gaumais), RCF pour les livres du Doyen Van Vynckt... Le Service du Livre luxembourgeois occupait, lui, une salle d'exposition entière. Une exposition photo présentait l'Ardenne telle qu'elle est perçue par Michel Antoine (La Roche-en-Ardenne), Jean-Louis Brocart (Saint-Hubert) et Joëlle Henry (Marche-en-Famenne).

On se retrouva pour prendre boisson(s) et petite restauration à partir de produits



Les stands et en arrière-plan le concours de crêpes

régionaux, à la cafétéria, dans une très bonne ambiance. Puis Joëlle Spierkel anima un atelier pédagogique pour les jeunes mais aussi de moins jeunes, sur le thème « Portrait d'one pome ».

Dans la cour, quatre dames étaient en lice pour un concours de crêpes qui devait donner lieu à un vote populaire après dégustation, et à la remise d'un prix.

Des musiciens ont fait aussi partager la beauté du folklore wallon : Bruno Picard et son comparse, Willy Marchal et le sien, ainsi que le duo namurois Hélène Maréchal et Cédric Libert (accordéon et

violon) qui fit danser les plus vaillant(e)s

L'après-midi, devant une centaine de personnes, l'association « Les Mautchîs Mî Tchîs qu'ti » donna un spectacle de marionnettes qui permet de faire appel au public pour lancer quelques expressions et proverbes typiquement wallons.

On remet également deux prix : le prix du Musée de la Parole pour son concours de création de textes en langue régionale à partir d'un texte noyau. C'est Jean Hamblenne qui fut classé premier, devant Anne Blampain et Rose-Marie François.

Quant au prix de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la réalisation de séquences pédagogiques à partir du calendrier Haïku qu'elle fit publier, il fut remis à L'Espace Arthur Masson et à l'école communale de Virton. Les lauréats firent pour le public une présentation de leur projet.

On se quitta à regret après cette rencontre très chaleureuse et enrichissante.

BL



LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

Une chronique de Joseph Bodson

Les dialectes de Wallonie, tome 37, 2021, Hommage à Fernand Carton

Une livraison très fournie, et qui éclaire la figure d'un homme modeste, réservé, mais qui consacra une bonne partie de sa vie à l'étude et à la défense de nos langues régionales, principalement du picard.

C'est Esther Baiwir qui le présente d'abord : Fernand Carton (1921-2019), *Du terrain aux plus hautes fonctions, et retour*. Fernand Carton débuta comme instituteur en Algérie, et eut l'occasion, en préparant une agrégation de grammaire, de rencontrer des chercheurs picardisants. Sa passion pour le picard date de 1962. Au cours d'une conversation avec son ami Raymond Dubois, avec qui il travaillera au *Thesaurus picardicus* et à l'*Atlas linguistique picard*. En 1962, il est nommé assistant à l'Université de Nancy pour y créer un laboratoire de phonétique, tout en terminant sa thèse sur Brûle-Maison, un chansonnier lillois du 18^e siècle. En 1971, il devient professeur de phonétique à l'Université de Nancy 2. Il éditera aussi des *Récits et contes populaires des Flandres*. Mais il se consacrera surtout à l'*Atlas*

linguistique picard, à l'établissement de cartes pour lesquelles on ne dispose pas encore des facilités de l'informatique. L'article d'Esther Baiwir est suivi d'une *Bibliographie de Fernand Carton*, et d'une note de ce dernier sur La genèse singulière de l'*Atlas linguistique picard*.

Vient ensuite un article très fouillé d'Esther Baiwir et Cécile Kaisin *APPI : l'ALP*ic* en ligne et en réseau*, illustré de nombreuses cartes. A la Base, l'*Atlas linguistique de la France*, que vinrent compléter *L'Atlas linguistique et ethnographique picard*, d'un côté, et l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, qui recouvre également le domaine picard de la Wallonie : mais le premier est seulement un atlas, tandis que du côté belge, l'entreprise a aussi des visées sur l'évolution temporelle et la répartition suivant les variations régionales.

La plateforme est consultable à l'adresse <https://anr-appi.univ-lille.fr/>. L'objectif de l'entreprise est de permettre une approche plus globale de la langue picarde. (p.46)

Anne Dagnac, elle, envisage *Le picard dans le projet SyMiLa*. Ce projet est d'abord constitué sur la base de la

traduction des formulaires d'enquête français par des patoisants, qui notaient surtout la première réponse, plus spontanée. Ainsi, le redoublement du sujet (*Moi, je ne les aide pas, au lieu de : Je ne les aide pas*). Il semble que la forme renforcée soit la plus courante en picard, mais le résultat n'est pas assuré. Ce sous-projet a surtout été développé dans les régions picarde, les Vosges, le Morvan et le Val d'Aoste.

Mathieu Avanzi et cécile Barbet : *Sauve qui sait ! Quand savoir peut... Etude grammaticale et géographique de l'emploi de savoir en français régional*. La distinction entre savoir et pouvoir est un des chevaux de bataille de ceux qui se penchent sur l'étude des belgicisms, mais les résultats ne sont pas faciles à déterminer, les critères suivis n'étant pas toujours les mêmes.

Julie Auger et Ryan Hendrickson, *Le morphème du subjonctif en picard du Vimeu : phonologie, variation et changement*. Sans entrer dans plus de détails, rappelons que Ponthieu et Vimeu sont les régions qui avoisinent le cours de la Canche et de l'Authie, dans le sud du domaine picard.

Cécile Kaisin, *L'article défini : entre facteurs d'unité et facteurs de césure, un élément emblématique de la langue picarde ?* Citons, dans la conclusion de l'auteure : « A ce propos nous reprenons un commentaire avisé de Jean-Michel Eloy : l'opinion prédomine selon

laquelle la coupure se situerait entre le nord et le sud du domaine. Elle se confondrait alors avec la répartition géographique de deux dénominations de la linge picarde, soit *chtimi* et *picard*. » Mais une césure ouest/est vient compliquer les choses...

Suit une belle étude de Jean-Marie Kajdanski, *Le curé de Bernissart Charles-Hylarion-Nicolas Letellier* (1807-1870), fondateur de l'Armonaque de Mons.

Le curé Letellier est né à Ath, où son père, huissier au tribunal de première instance de Tournai, décéda peu après sa naissance. Sa mère reviendra alors vivre à Mons, rue des Groseilliers, où elle sera *buresse* (lavandière), dans un quartier populaire du bas de la rue d'Havré. Il fera ses études au collège de Houdain, sera ordonné prêtre en 1831 et sera nommé vicaire à Péruwelz, puis curé à Wasmuel en 1835, et de Bernissart en 1846. Touché par la misère du peuple, il écrira notamment pour pouvoir soulager cette misère. Il sera influencé par Henri Delmotte (*Scènes populaires montoises*, 1834, et par le Parisien Henry Monnier. D'où sortira *El' mariage dé l' Fie Chose, scène à tois tableaux pa n'in curé montois, au profit dès paufe dé s' village*, en 1842, publié avec quelques fables de La Fontaine, dans ses *Essais de Littérature montoise*. Il y proclame son amour de la langue picarde : *Rassembler (...) toutes les beautés du langage des bords de la*

Trouille, si naturel et parfois même...si original par une foule de dictons plus ou moins burlesques ; mettre en scène, par une innocente fiction, quelques gens du peuple, et leur faire parler, autant que possible, le patois pur sang... »

En fait, la mariée est la fille du bourgmestre Siraut, qui, en 1840, fait un riche mariage avec un Valenciennois d'origine anglaise...

Le livre aura du succès, et une édition de luxe paraîtra en 1848 à Mons, après une édition pirate en 1846 à Valenciennes. D'habitude, c'étaient les éditeurs belges qui pirataient les auteurs français...Albert Maquet lui-même a dit beaucoup de bien de ces Fables.

Letellier s'intéressera aussi bien aux productions en picard venues de France qu'à celles de Belgique, Jean-Marie Kajdanski en donnera nombre d'exemples. En 1845, il publiera un premier tome de *l'Armonaque de Mons*, en picard montois. *Faire rire les honnêtes gens au bénéfice de ses indigents*, comme le dit J-M Kajdanski. Un *Calendrier des mois*, des remèdes paysans, des proverbes montois, des histoires...et cela pendant de nombreuses années, jusqu'en 1899, année de sa disparition. Au cours des quinze premières années, le curé Letellier fut pratiquement le seul à le rédiger. Par la suite, Jean-Baptiste Descamps pour les chansons, et Desrousseaux, dont il traduira en

montois des textes en picard lillois, lui prêteront la main..

Mais il était aussi historien et patriote chatouilleux, s'en prenant aussi bien au régime autrichien et à la Révolution française qu'au régime hollandais.

Kajdanski a aussi examiné ses comptes, qui permettent de se faire une idée de la diffusion de la revue ; mais aussi, par ailleurs, du ménage de l'abbé, dont la générosité n'empêchait pas le goût d'un certain bien-vivre, propre aux curés de campagne.

Il mourra en 1870, à 63 ans, et sa pierre tombale, appuyée au mur de l'église, ne fait état que du regret de ses paroissiens, sans détailler ses autres mérites.

Une très belle étude, et qui fera date pour les lettres montoises.

Baptiste Frankinet fait état, quant à lui, de l'édition d'une *Pasquée en l'honneur de Devaulx, doyen de Saint-Pierre à Liège en 1780*. 13 strophes de huit vers, qui sont ici reproduites. Il y est question notamment dans la partie intitulée *Ses malheurs*, d'une arrestation inattendue à Nassogne qui le met dans de mauvais draps. Baptiste Frankinet se livre à une analyse approfondie de la langue de cette pasquée, ainsi que de sa versification.

Par ailleurs, Jean Lechanteur rend compte de l'achat par la SLLW, auprès

d'un bouquiniste namurois, d'un manuscrit liégeois du 17^e siècle, qui a pour sujet une satire de la justice de l'époque.

Enfin, *last but not least*, Mathieu Balthazard fournit un article qui est une belle illustration du thème général de ce tome 37: *Formation, diffusion, analyse sémique et analyse distributionnelle des désignations du taureau en Wallonie. Les désignations belgoromanes du taureau en Wallonie sont-elles synonymes ?*

Il ne nous est pas possible, bien sûr, de reproduire l'ensemble des démarches de l'auteur. Disons tout de même qu'elles sont fortement documentées et argumentées, et que l'article vaut autant par sa clarté que par sa complétude, ce qui n'est pas un mince éloge.

Retenons-en du moins les conclusions (p.315, e.g.) : Au point de départ, deux racines : *tor* et *toreau*. Des variantes viendront s'y ajouter, les types +*gayèt* et *toreau* (...) ne

commutent pas totalement, d'un point de vue pragmatique +*gayèt* est affectif voire plaisant, 'toreau' est neutre. 'toreau' et 'robin', sont des synonymes approximatifs, tandis que +*gayèt* et 'robin' seraient des synonymes parfaits. 'bœuf' (là où il est employé au sens de 'taureau', en serait un synonyme parfait.

Pour mieux vous situer (p.283) : en Belgique romane, le type 'toreau' est représenté surtout par les formes +*toria* (nam., liég.), *torê* (liég.), +*toré* (wallo-lorr.), +*torié* (gaum). En de rares points, les types 'tor' et 'toreau' s'opposent. On trouve aussi, *twa*, résultat d'une évolution phonétique, dans le wallon namurois.

Une livraison copieuse et riche, articulée autour d'un thème essentiel, la nécessité de conjoindre les recherches dans le domaine picard et dans le domaine wallon. Fernand Carton, ainsi que le curé Letellier, en sont de beaux exemples.

Joseph Bodson

86^{ème} GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er}

REGLEMENT 2022 - 2023

Art. 1 :

L'Union Culturelle Wallonne

A. S. B. L. organise le "Grand Prix du Roi Albert I^{er}" dont les buts essentiels sont :

a) d'encourager et de valoriser le théâtre d'amateur en langues régionales,

b) de donner aux manifestations concernées un réel caractère culturel,

c) de désigner, impérativement, **la meilleure** troupe participante, à qui sera confiée, pour un an, la garde de la Coupe du Roi Albert I^{er} et d'attribuer un deuxième et un troisième prix.

Art. 2 :

Cette manifestation est accessible aux compagnies théâtrales :

a) donnant, exclusivement ou non, des spectacles en langues régionales et étant affiliées, et en règle de cotisation, à l'une des fédérations provinciales reconnues par l'Union Culturelle Wallonne,

b) ou portant le titre de "Société Royale".

Art. 3 :

Au moment de son inscription chaque société devra justifier que les actrices et acteurs, de la distribution des pièces présentées, figurent à la liste nominative de tous les membres de la troupe.

Elle sera en outre attentive aux deux aspects suivants :

a) un(e) comédien(ne) ne peut se produire que dans un seul des

spectacles inscrits au Tournoi.

b) si un comédien doit être remplacé au cours du Tournoi, sa troupe devra en aviser sans délai l'U.C.W. et lui soumettre, pour approbation éventuelle, le motif de la défection.

Il est permis de faire appel à un metteur en scène « extérieur » (étranger à la troupe).

Art. 4 :

• Le Grand Prix du Roi Albert I^{er} est organisé en une phase.

• Les œuvres présentées n'auront pas été interprétées par la compagnie participante au Grand Prix du Roi Albert I^{er} au cours des dix dernières sessions.

• Chaque troupe participante propose : la date, le lieu et le programme d'une représentation théâtrale consistant en l'interprétation d'une pièce en deux ou trois actes, ou d'un spectacle théâtral d'une durée sensiblement équivalente. **Le spectacle en compétition débutera au plus tard à 20 h 00.**

La séance de gala sera organisée par l'Union Culturelle Wallonne, en un lieu et une date fixés par son Conseil d'administration.

Il est rappelé à toute compagnie participante qu'elle doit, lors de sa prestation, mettre à la disposition du jury, après chaque acte, un local décent, chauffé, qui permette des débats en toute discrétion.

Art. 5

Les sociétés désireuses de participer au Grand Prix du Roi Albert Ier utiliseront le formulaire prévu à cet effet et enverront, par simple lettre déposée à la poste, leur demande d'inscription au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

- Trois brochures de l'œuvre qui sera présentée seront jointes à la demande d'inscription.

Tout manquement aux paragraphes repris ci-dessus entraînera automatiquement l'exclusion de la participation au G.P.R.A.

Art. 6

Seront rejetées d'office les œuvres, musicales (opérettes, comédies musicales et pièces à séquences chantées) et les spectacles à personnage unique.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'accepter ou de rejeter, sans appel, les œuvres présentées.

- Le paiement des droits d'auteurs des pièces interprétées incombe, uniquement, aux participants.

- En adhérant au Grand Prix du Roi Albert Ier, les participants se reconnaissent responsables vis-à-vis des auteurs ou de leurs représentants et doivent se munir des autorisations nécessaires.

- En cas de gala final, les droits d'auteurs sont pris en charge par l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 7 :

A. le Conseil d'Administration de l'U. C. W. constituera un jury itinérant composé de la manière suivante :

- cinq jurés, au maximum, choisis parmi les candidats proposés par les

fédérations reconnues par l'U. C. W. ;

- trois jurés, au maximum, choisis parmi des personnalités du théâtre professionnel, de l'enseignement des arts de la parole ou des techniques de diffusion, de la radio ou de la télévision.

Parmi ces jurés, il y aura, au minimum et dans toute la mesure du possible un juré féminin et un juré de moins de 35 ans.

En cas de parité la voix du Président est prépondérante.

Art. 8 :

Les appréciations du jury se feront sur les critères suivants (partiellement explicités dans la rubrique des éventuels prix spéciaux). Le rapport établi par le jury itinérant doit être considéré comme un outil de travail destiné à mieux connaître la troupe et à l'aider ainsi à progresser.

Les représentations vues seront appréciées sur base des critères suivants :

- Impression d'ensemble.
- Mise en scène générale.
- Présentation du spectacle.
- Interprétation.
- Maîtrise de la langue.
- La pièce : intérêt du sujet, option de mise en scène, adaptation de la distribution,...

- Décors, costumes, décor sonore, maquillages et effets spéciaux.

A l'issue de chaque prestation, le jury pourra demander au metteur en scène du spectacle des explications complémentaires. Cet entretien sera un dialogue constructif empreint de cordialité.

Art. 9 :

A l'issue du Tournoi, le jury désignera le lauréat ainsi que le 2^{ème} et le 3^{ème} Prix. Il pourra également attribuer des prix spéciaux aux participants, notamment :

- Prix du Jeune Espoir.
- Prix d'Interprétation.
- Prix de la scénographie (harmonie des décors, meubles, costumes, accessoires, etc...)
- Prix du décor.
- Prix pour la recherche des maquillages et des costumes.
- Prix pour le choix de la musique.
- Prix de la meilleure composition musicale originale.
- Choix de la pièce en fonction des comédiens, du plateau, des possibilités techniques.
- Précision et pertinence technique (éclairage, son, maquillage).
- Homogénéité dans l'interprétation.
- Souci de recherche et de créativité, suite au choix d'une pièce originale d'un auteur wallon, pour autant que ladite pièce soit d'une qualité artistique et littéraire incontestable et qu'elle ait été valablement représentée (y compris adaptation entre langues régionales).

Les finalistes reçoivent des prix en espèces de l'UCW : 1er Prix de 1000 euros, 2^{ème} prix de 700 euros et 3^{ème} prix de 400 euros.

Le jury décernera, impérativement, la Coupe au spectacle qu'il aura jugé le meilleur et attribuera un deuxième et un troisième prix.

Art. 10 :

Le délégué au G.P.R.A. de l'Union

Culturelle Wallonne veille à la régularité et à la bonne marche de cette manifestation culturelle. Il pourra rencontrer la troupe avant la représentation. Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne désigne le président et le secrétaire du jury. Il convoque la réunion d'évaluation prévue au calendrier de la session.

Art. 11 :

Toute l'organisation et les frais afférents au gala final sont à charge de l'Union Culturelle Wallonne.

A concurrence de 400 euros maximum, pour la troupe lauréate et **sur présentation de factures du transporteur**, les frais concernant le transport des décors seront pris en charge par l'U.C.W.

Les justificatifs des dépenses engagées doivent être adressés au siège social de l'Union Culturelle Wallonne : Rue Surllet 20 – 4020 Liège – 04/342 69 97, **pour le 16 juin 2023, tout dernier délai.**

Art. 12 :

La compagnie lauréate aura la garde du Trophée Royal pendant un an. Elle se reconnaît responsable de la perte ou de la détérioration de la Coupe et devra la restituer en bon état à l'Union Culturelle Wallonne quinze jours au moins avant la manifestation finale de la session suivante.

Lors de l'attribution du Trophée Royal, la troupe lauréate devra signaler par écrit au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne les coordonnées de la (des) personne(s) qui aura (ont) la garde de ce trophée durant la période de sa détention.

Toute modification ou transfert éventuel doit être signalé, dans les 24 heures, au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 13 :

Toutes les Compagnies théâtrales ayant pris part au Tournoi recevront **une prime à la participation de 300 euros.**

Eventuellement :

- S. A. B. A. M. FOR CULTURE attribue un prix.
- Des prix spéciaux à tous les participants.

Les prix en espèces et spéciaux, les aides à la participation et les diplômes

ne seront remis qu'aux sociétés présentes à la réunion d'évaluation et à la séance solennelle de remise de la Coupe.

Art. 14 :

Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne arrête le calendrier complet du Grand Prix du Roi Albert Ier et statue, sans appel, sur tous les cas non prévus au présent règlement.

Toute correspondance relative au Grand Prix du Roi Albert Ier doit être adressée au Secrétariat général

:

Rue Surllet 20 - 4020 Liège

CALENDRIER DU GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er} 2022-2023 **86^{ème} SESSION**

Jeudi 3/11/2022 :

Date limite pour l'expédition, au secrétariat général, de la demande d'inscription accompagnée de tous les documents et des 3 (trois) brochures de la pièce.

Samedi 5/11/2022 :

Le Conseil d'administration statue sur l'admission des candidats et avise ceux-ci de sa décision. Les troupes en règle peuvent disputer le Tournoi.

Du samedi 05/11/2022 au dimanche 30/04/2023

86^{ème} GPRA

Au plus tard le dimanche 06/05/2023

(Lors de la dernière séance du GPRA). Réunion commune du Délégué au G.P.R.A., du Président, de la Secrétaire générale et du Jury pour la désignation par ce dernier des trois lauréats au maximum et pour l'attribution éventuelle des prix spéciaux aux autres compagnies.

Lundi 06/05/2023 :

Le Secrétariat général avise toutes les troupes du nom du lauréat.

Samedi 13/05/2023 :

Réunion, du Délégué au G.P.R.A., du Président, de la Secrétaire générale, du jury et des troupes participantes.

Festival de clôture aura lieu le **samedi 27 mai à 15h**

A RENVoyer AVANT LE 05/11/2022
Au secrétariat général – Rue Surllet 20 - 4020 LIEGE

DEMANDE D'INSCRIPTION

Le Cercle Dramatique
fondé en
de (code postal et localité)

pose sa candidature pour sa participation au Grand Prix du Roi Albert Ier, session 2022/2023

Les soussignés déclarent avoir pris connaissance du Règlement général et y adhérer sans réserve.
 Ils certifient que la société remplit les conditions requises par les articles 2 et 3 du règlement. Ils joignent à la présente 3 brochures de la pièce présentée pour le Tournoi d'Art Dramatique en langues régionales de Wallonie.

Fait de bonne foi àle.....2022

	Le Secrétaire :	Le Président :	Le Trésorier
nom			
prénom			
adresse			
n°			
Code postal			
Localité			
tél			

	le metteur en scène :	la personne à laquelle toute correspondance doit être adressée :
nom		
prénom		
adresse		
n°		
Code postal		
Localité		
tél		

Nom, prénom, adresse, numéros de téléphone et du compte financier sur lequel devra être versé le montant des frais de transport (voir article 11 du règlement).

Nom - Prénom		
Adresse		
N° de compte:		
Au nom de		
Date de la prestation du Tournoi :	Le	à h
Adresse et dénomination de la salle où se donnera le spectacle		



Diaporamas et vidéos des stages organisés par l'UNION CULTURELLE WALLONNE

Vous trouverez sur le site www.ucwallon.be les diaporamas de 2002 à 2021
Sélectionnez le menu « Archives »



Des infos plus récentes en sélectionnant « Formations » et ensuite « Stages résidentiels » Vous y trouverez aussi le bulletin d'inscription à télécharger

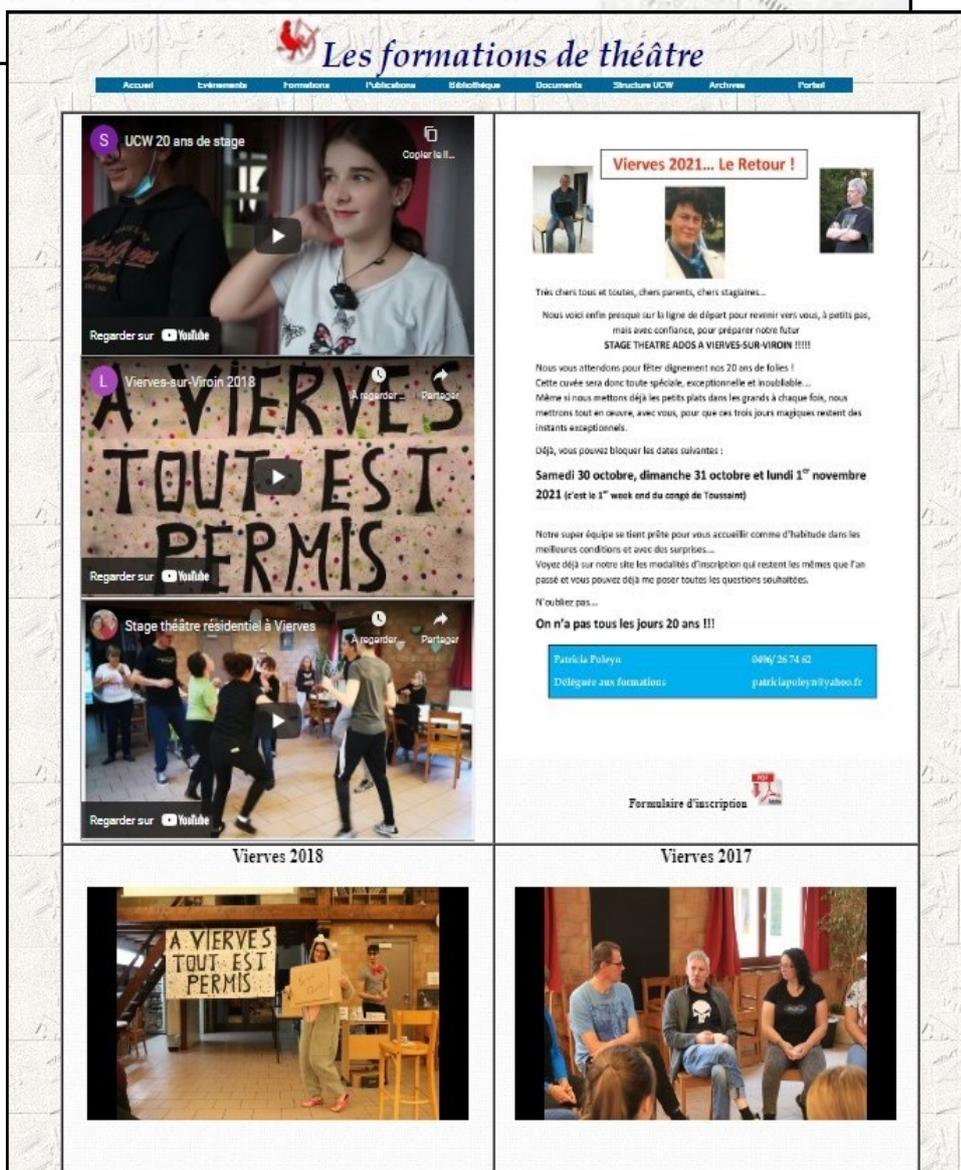
Consultez nos pages facebook

Le groupe « UNION CULTURELLE WALLONNE »

Le groupe

« UCW stage enfants ados »

Soyez nombreux à vous abonner pour augmenter notre visibilité sur les réseaux sociaux





Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Théâtre Formation pour ados



Très chers tous et toutes, chers parents, chers stagiaires...

Nous voici de nouveau sur la ligne de départ pour revenir vers vous, à petits pas, mais avec confiance, pour préparer notre futur

STAGE THEATRE ADOS A VIERVES-SUR-VIROIN !!!!!

2021 fût une cuvée toute spéciale, exceptionnelle et inoubliable....

Il ne tient qu'à vous que 2022 soit une réussite. Nous mettrons tout en œuvre, avec vous, pour que ces trois jours magiques restent des instants exceptionnels.

Déjà, vous pouvez bloquer les dates suivantes :

Dimanche 30, lundi 31 octobre et lundi 1^{er} novembre 2022
1^{er} week end du congé de Toussaint

Notre super équipe se tient prête pour vous accueillir comme d'habitude dans les meilleures conditions et avec des surprises....

Voyez déjà sur notre site les modalités d'inscription qui restent les mêmes que l'an passé et vous pouvez déjà me poser toutes les questions souhaitées.

N'oubliez pas....

Inscription : secrétariat UCW 04/3426997 ou Patricia 0496/267462

Bulletin d'inscription disponible sur le site www.ucwallon.be

Si on disait que...

Pour l'ado, à la frontière entre enfant et adulte, le stage théâtre à Verves est une aventure humaine, collective, festive, ludique, riche en émotions.... Et surtout une formidable opportunité pour jouer à "On disait que".... En toute impunité pendant tout un long week-end. S'améliorer, s'amuser, s'émerveiller, imaginer, jouer...



Nos langues régionales à nouveau menacées à la RTBF

C'est avec étonnement et inquiétude que l'Union Culturelle Wallonne – Société Royale a appris le remplacement de l'émission du lundi soir sur les ondes de la RTBF-Vivacité. Cette émission, Stoemp, Pèkèt èt dès Rawètes, présentée par une équipe d'animateurs motivés et compétents remplaçait déjà la mythique émission Li Sîze wallonne.

Malheureusement, notre radio de service public la RTBF Vivacité a finalement préféré remanier à nouveau cette version radiophonique de Stoemp, Pèkèt et des Rawètes pour proposer, dorénavant, un programme beaucoup plus axé sur le divertissement. On y retrouvera en outre une programmation musicale classique à savoir en français et en anglais. Nous n'aurons plus droit aux passages d'artistes de nos régions chantant en langues régionales.

Cette nouvelle version compte des animateurs de qualité mais les subtilités et les saveurs de notre langue régionale ne sont plus mises en avant. Les langues régionales sont ainsi reléguées au second plan et sont prétexte à une émission humoristique qui veut toucher un large public préférant mettre en exergue le côté populaire au sens le moins noble du terme.

Sans vouloir mettre en doute les bonnes volontés de chacun ni même leur professionnalisme, ce n'est pas ce genre d'émission qui va redorer l'image de belle langue régionale. Il faut donc réagir avant qu'il ne soit trop tard, réagir avant qu'elle ne se retrouve en mort cérébrale.

Fin des années nonante, face à la mobilisation et à la pression des mouvements wallons les émissions en langues régionales ont réussi à garder leur droit de passage sur les antennes de notre chaîne de service public. L'Union Culturelle Wallonne a été l'initiatrice d'une manifestation qui a rassemblé plus de 2000 personnes. 30 ans plus tard et sans aller jusqu'à la manifestation, il est grand temps de prendre conscience du danger de la situation pour le wallon, le picard et le gaumais, mais aussi de le faire savoir autour de nous en espérant que les autorités responsables en prendront rapidement conscience avant qu'ils ne se retrouvent définitivement aux oubliettes.

Paul LEFIN
Président
UCW

*Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne
en rejoignant les quatre mille abonnés de*

COCORICO

Magazine du bilinguisme wallon

4 numéros par an : 10,00 €

A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGS-AUFTRAG

Op rekening met de hand van HOOFDLESTER of op een in kaart gebrachte per volke
Escripte de la main d'un porteur de fonds dans MAJESTUELLE ou en carte / ordre sur compte par carte
Beim Auslöser mit der Hand von HOOFDLESTER oder auf ein in Karte gebrachte übertragene

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bedrag / Montant / Betrag

EUR

CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)

BE90001274040032

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire
BIC Begünstigten

GEBABEBB

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten

U.C.W. EDITIONS ASBL
R. SURLET 20
BE 4020 BRESSOUX

Mededeeling
Communication
Mitteilung

85^{ème} GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er}

